

## À Fécamp, une collégienne victime de la diffusion d'une sextape : trois lycéens en garde à vue - Faits Divers

2-3 minutes

Les faits remonteraient au premier trimestre 2019. Âgée de 14 ans, une collégienne fécampoise a eu une relation sexuelle consentie avec un lycéen de 16 ans, selon une source policière. A priori sans intention malveillante, le garçon a filmé avec son téléphone l'acte sexuel à l'insu de sa partenaire. Il aurait ensuite supprimé la vidéo, mais elle serait resté dans la "corbeille" de son portable.

### **De la jalousie ou de la pure méchanceté ?**

Une ex-copine de l'adolescent, devenu à nouveau sa petite amie, aurait fouillé dans le portable du garçon. De nature jalouse, elle avait en effet ses identifiants. Elle est alors tombée sur la vidéo compromettante. Elle se l'est envoyée avant de la transférer à l'une de ses très bonnes amies. Très rapidement, ces deux lycéennes, âgées de 16 ans, sont entrées en contact avec la collégienne avec laquelle elles n'ont pas de lien particulier. Elles l'ont prévenue via quelques messages que la vidéo tournerait sur les réseaux sociaux, a priori par "pure méchanceté", selon une source policière.

### **Diffusée sur snapchat**

Très rapidement, la vidéo s'est en effet retrouvée sur l'application Snapchat. La victime n'était pas identifiable, mais son nom a été ajouté à la vidéo. Le secret étant trop lourd à porter, l'adolescente de 14 ans en a parlé à ses parents qui ont déposé plainte au début du mois de mai 2019.

### **Trois lycéens en garde à vue**

Jeudi 2 mai 2019, le garçon et les deux filles qui étudient dans le même groupe scolaire à Fécamp ont été placés en garde à vue et auditionnés par les policiers pour la "captation, l'enregistrement et

la diffusion d'images à caractère pornographique mettant en scène un mineur de 15 ans".

### **Des téléphones portables expertisés**

Les téléphones portables des trois mis en cause ont été placés sous scellés. La garde à vue des trois lycéens a été levée en attendant les résultats d'expertises des portables. Toute la question est maintenant de savoir qui des trois a diffusé la vidéo sur le net. Les policiers continuent de mener l'enquête.